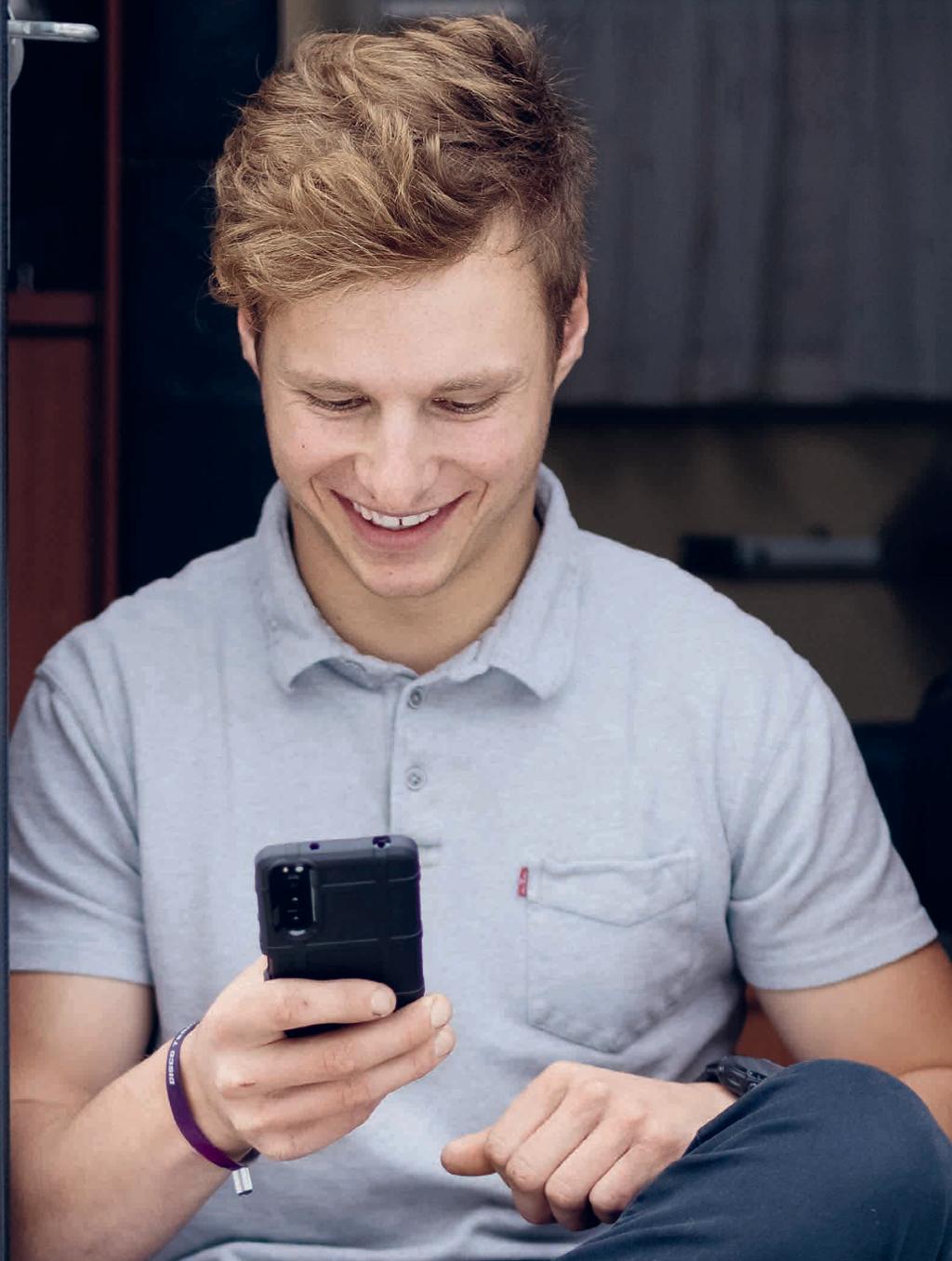


RAIFFEISEN

2021

Rapport de gestion
Banque Raiffeisen
Morges Venoge



Sommaire

| | |
|--|----|
| Avant-propos | 3 |
| Exercice 2021 | 4 |
| Rapport de l'organe de révision | 6 |
| Bilan | 8 |
| Compte de résultat | 9 |
| Etat des capitaux propres | 10 |
| Chiffres clés | 11 |
| Annexe aux comptes annuels | 12 |
| Informations sur le bilan | 19 |
| Informations sur les opérations hors bilan et sur le compte de résultat | 25 |

Avant-propos

Chères et chers sociétaires,

La Banque Raiffeisen Morges Venoge a réalisé un exercice réjouissant. L'activité opérationnelle a très bien évolué et notre Banque Raiffeisen affiche un bénéfice annuel de 0,96 million de francs, en hausse par rapport à l'exercice précédent.

Grâce à la grande confiance que vous nous témoignez, vous ainsi que l'ensemble de nos clientes et clients, nous avons pu renforcer notre position sur le marché. Les dépôts de la clientèle ont ainsi augmenté de 9,4% durant l'exercice sous revue pour atteindre 1060,8 millions de francs. Le volume hypothécaire a, quant à lui, progressé de 46,3 millions de francs et s'est établi à 1022,8 millions de francs. Le total du bilan s'élève désormais à 1314,7 millions de francs (exercice précédent: 1216,4 millions de francs). Les produits ont enregistré une évolution réjouissante durant l'exercice sous revue. La progression modérée des coûts et la situation stable en matière de risque ont permis d'enregistrer un résultat opérationnel de 5,89 millions de francs. Dans ce rapport de gestion, vous trouverez de plus amples détails concernant l'exercice 2021 ainsi que des informations sur la Banque Raiffeisen Morges Venoge.

Raiffeisen développe la coopérative, selon la stratégie «Raiffeisen 2025» lancée l'an dernier. Il adopte un modèle d'affaires hybride – le développement des canaux digitaux étant aussi important pour nous que l'ancrage régional. Dans les opérations de placement, l'ensemble de la gamme de produits de placement et de prévoyance a intégré, à quelques exceptions près, des critères de durabilité. La part de fonds durables dans le volume total des fonds Raiffeisen a ainsi été portée à plus de 95%. Avec la Mobilière, nous avons lancé Liiva, une plateforme dédiée aux propriétaires de logements. Cette plateforme en self-service couvre l'en-

semble des besoins liés à l'achat et à la rénovation d'un logement privé. Depuis l'automne, nous proposons à nos clients entreprises une solution globale pour le trafic des paiements et la gestion de leurs liquidités, Raiffeisen PME eServices, et à notre clientèle privée, une solution de prévoyance digitale.

En tant que coopérative, Raiffeisen apporte une contribution à la société en général, ainsi qu'à ses copropriétaires. Vous bénéficiez, entre autres, d'offres spéciales sociétaires, de la tenue gratuite de votre compte et de conditions préférentielles, ainsi que d'une rémunération attractive des parts sociales. Par ailleurs, les Banques Raiffeisen s'engagent auprès des collectivités locales grâce à des dons ou des prestations de sponsoring. Elles promeuvent également l'esprit d'initiative avec le portail de crowdfunding heroslocaux.ch. Jusqu'à 95% du bénéfice est thésaurisé, ce qui assure la stabilité et de la sécurité au Groupe.

En tant que sociétaires, vous êtes copropriétaires de notre Banque Raiffeisen et vous façonnez activement l'avenir de la Banque Raiffeisen Morges Venoge. Vous contribuez ainsi à l'ancrage régional de notre Banque. Nous nous réjouissons que vous fassiez partie de cette communauté. Nous vous remercions pour votre confiance et votre fidélité.

Nous vous présentons, chères et chers sociétaires, nos meilleures salutations.

Banque Raiffeisen Morges Venoge

Marc Etienne Favre

Président du conseil
d'administration

Guy Thoney

Président
de la direction

Bon résultat annuel – Confiance élevée de la clientèle, cœur de métier solide

L'activité de base de la Banque Raiffeisen Morges Venoge a très bien évolué en 2021. La Banque a su développer les opérations de la clientèle. Les dépôts de la clientèle ont augmenté de manière significative et le volume hypothécaire a, lui aussi, continué à progresser. La Banque Raiffeisen Morges Venoge est bien positionnée et son bénéfice annuel de 0,96 million de francs est en hausse de 2,1% par rapport à l'exercice précédent.

Grâce à la confiance élevée de ses clientes et de ses clients, la Banque Raiffeisen Morges Venoge a pu renforcer sa solide position dans les opérations avec la clientèle. Les dépôts de la clientèle ont progressé de 9,4% durant l'exercice sous revue pour atteindre 1060,8 millions de francs. Le refinancement des prêts au moyen de dépôts a atteint un niveau très élevé de 102,3%. Les avoirs en dépôt ont également nettement augmenté. Au 31 décembre 2021, les dépôts de titres s'inscrivent à 223,9 millions de francs (exercice précédent: 184,5 millions de francs).

Evolution positive des produits

Les produits ont enregistré une évolution positive au cours de l'exercice écoulé. Grâce au volume élevé des opérations, le produit opérationnel a progressé de +1,6% pour s'établir à 15,77 millions de francs (contre 15,52 millions de francs lors de l'exercice précédent). L'optimisme concernant la reprise économique et la confiance dans nos compétences en matière de placements ont entraîné une hausse du volume des transactions par les investisseurs. Raiffeisen souhaite s'appuyer sur cette dynamique et continuer à développer le domaine prévoyance et placement, selon la stratégie «Raiffeisen 2025». Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service est en hausse par rapport à l'exercice précédent: il a augmenté de 12,4% pour s'établir à 2,57 millions de francs durant l'exercice sous revue. Le résultat brut des opérations d'intérêts a sensiblement diminué à 11,59 millions de francs (exercice précédent: 11,93 millions de francs). À 0,85 million de francs, le résultat des opérations de négoce est en forte progression par rapport à l'exercice précédent (0,70 million de francs).

L'évolution des charges est également réjouissante. Pendant l'exercice sous revue, les charges d'exploitation se sont élevées à 9,16 millions de francs, enregistrant même une baisse de -0,8% par rapport à l'exercice précédent. Alors que les charges de personnel ont augmenté de 1,2%, les autres charges d'exploitation ont pu être réduites de 3,7%. Par rapport à l'exercice précédent, le Cost-Income-Ratio s'est amélioré, passant de 60,1% à 59,3%.

Les amortissements prévus sur les immobilisations corporelles s'élèvent à 0,92 million de francs. La Banque enregistre un résultat opérationnel de 5,89 millions de francs (exercice précédent: 5,15 millions de francs).

Nouvelle hausse du volume hypothécaire

Le volume hypothécaire a augmenté de 4,7% pour atteindre 1022,8 millions de francs, permettant à la Banque Raiffeisen Morges Venoge de maintenir sa part de marché dans les opérations hypothécaires. Les autres créances sur la clientèle affichent une légère baisse de 3,1 millions de francs et s'élèvent à 14,6 millions de francs. Elles incluent aussi les crédits COVID-19 octroyés à des entreprises locales qui ont été versés lors de l'exercice précédent dans le cadre du programme de garantie de la Confédération. Une partie de ces crédits COVID-19 a déjà été remboursée. Grâce à sa politique de crédit prudente et à la reprise économique relativement rapide, la Banque Raiffeisen Morges Venoge n'a pas eu besoin de procéder à des corrections de valeur trop importantes à la fin de l'année.

La circulaire FINMA 2020/1 exige désormais des banques qu'elles constituent, avant même la survenue d'un éventuel défaut de crédit, une couverture du risque supplémentaire pour les créances non compromises. Le montant de cette couverture du risque supplémentaire est défini en fonction du risque de défaillance potentiel des positions de crédit non compromises. Au sein de la Banque Raiffeisen Morges Venoge, les corrections de valeur et les provisions pour risques de défaillance latents nouvellement requises ont été constituées en intégralité le 1er janvier 2021 au moyen d'un transfert depuis les réserves issues du bénéfice, sans incidence sur le résultat. A la fin de l'année, les corrections de valeur et les provisions pour risque de défaillance latent ont atteint un montant de 3,00 millions de francs.

Assise financière stable et sûre

Pour l'exercice 2021, la Banque Raiffeisen Morges Venoge affiche un bénéfice annuel de 0,96 million de francs, soit une hausse de 2,1% par rapport à l'exercice précédent. Grâce au bénéfice réalisé, la Banque Raiffeisen renforce encore la stabilité de sa base de capitaux propres. Elle est ainsi bien positionnée pour les années à venir.

Marc Etienne Favre
Président du conseil
d'administration

Guy Thonney
Président
de la direction



Ernst & Young SA
Aeschengraben 27
Case postale
CH-4002 Bâle

Téléphone: +41 58 286 86 86
Téléfax: +41 58 286 86 00
www.ey.com/ch

À l'Assemblée générale de la Banque Raiffeisen
Morges Venoge société coopérative, Morges

Bâle, le 18 mars 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque Raiffeisen Morges Venoge, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 8 à 10 et 12 à 26) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Autre information

Les comptes annuels de la Banque Raiffeisen Morges Venoge pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 23 mars 2021.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en liaison avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 906 CO en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Didier Müller
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Matthieu Siffert
Expert-réviseur agréé

Bilan

au 31 décembre 2021

| | Exercice de référence en CHF | Exercice précédent en CHF | Variation en CHF | Variation en % | Annexe |
|---|---------------------------------|------------------------------|---------------------|-------------------|--------|
| Actifs | | | | | |
| Liquidités | 7'836'936 | 7'107'462 | 729'474 | 10.3 | |
| Créances sur les banques | 246'691'297 | 197'539'542 | 49'151'755 | 24.9 | |
| Créances sur la clientèle | 14'572'854 | 17'671'466 | -3'098'612 | -17.5 | 1/5 |
| Créances hypothécaires | 1'022'775'306 | 976'489'650 | 46'285'656 | 4.7 | 1/5 |
| Comptes de régularisation | 1'126'177 | 793'792 | 332'386 | 41.9 | |
| Participations | 15'346'829 | 10'646'829 | 4'700'000 | 44.1 | |
| Immobilisations corporelles | 6'352'247 | 6'161'859 | 190'388 | 3.1 | |
| Autres actifs | 44'391 | 34'742 | 9'648 | 27.8 | 4 |
| Total des actifs | 1'314'746'038 | 1'216'445'343 | 98'300'694 | 8.1 | |
| Passifs | | | | | |
| Engagements envers les banques | 57'500'052 | 59'507'112 | -2'007'061 | -3.4 | |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle | 1'060'797'388 | 969'347'279 | 91'450'109 | 9.4 | |
| Obligations de caisse | 5'000'000 | 5'000'000 | - | - | |
| Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts | 103'480'000 | 97'030'000 | 6'450'000 | 6.7 | |
| Comptes de régularisation | 4'945'684 | 4'986'662 | -40'978 | -0.8 | |
| Autres passifs | 151'350 | 97'200 | 54'150 | 55.7 | 4 |
| Provisions | 55'404'273 | 54'609'373 | 794'900 | 1.5 | 7 |
| Capital social | 16'878'000 | 15'931'800 | 946'200 | 5.9 | 8 |
| Réserve légale issue du bénéfice | 9'629'291 | 8'995'916 | 633'375 | 7.0 | |
| Bénéfice de l'exercice | 960'000 | 940'000 | 20'000 | 2.1 | |
| Total des capitaux propres | 27'467'291 | 25'867'716 | 1'599'575 | 6.2 | |
| Total des passifs | 1'314'746'038 | 1'216'445'343 | 98'300'694 | 8.1 | |
| Total des engagements subordonnés | 2'840'000 | 3'165'000 | -325'000 | -10.3 | |
| dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance | 2'840'000 | 3'165'000 | -325'000 | -10.3 | |
| Opérations hors bilan | | | | | |
| Engagements conditionnels | 840'096 | 825'617 | 14'479 | 1.8 | 1 |
| Engagements irrévocables | 61'776'945 | 62'305'069 | -528'124 | -0.9 | 1 |
| Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl. | 88'271'793 | 89'641'478 | -1'369'685 | -1.5 | 1 |

Tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

Compte de résultat

2021

| | Exercice de référence en CHF | Exercice précédent en CHF | Variation en CHF | Variation en % | Annexe |
|--|---------------------------------|------------------------------|---------------------|-------------------|-----------|
| Produit des intérêts et des escomptes | 15'038'541 | 15'922'300 | -883'759 | -5.6 | |
| Charges d'intérêts | -3'445'784 | -3'991'738 | 545'954 | -13.7 | |
| Résultat brut des opérations d'intérêts | 11'592'757 | 11'930'562 | -337'805 | -2.8 | |
| Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts | 301'410 | 169'284 | 132'125 | 78.1 | |
| Résultat net des opérations d'intérêts | 11'894'167 | 12'099'847 | -205'680 | -1.7 | |
| Produit des commissions sur les titres et les op. de placement | 1'645'735 | 1'447'428 | 198'307 | 13.7 | |
| Produit des commissions sur les opérations de crédit | 224'071 | 189'262 | 34'809 | 18.4 | |
| Produit des commissions sur les autres prestations de services | 1'576'350 | 1'530'450 | 45'901 | 3.0 | |
| Charges de commissions | -872'149 | -876'231 | 4'082 | -0.5 | |
| Résultat des opérations de commissions et des prestations de services | 2'574'007 | 2'290'908 | 283'099 | 12.4 | |
| Résultat des opérations de négoce | 851'193 | 704'558 | 146'635 | 20.8 | 11 |
| Produit des participations | 257'566 | 254'816 | 2'750 | 1.1 | |
| Résultat des immeubles | 148'302 | 101'285 | 47'017 | 46.4 | |
| Autres produits ordinaires | 61'016 | 89'811 | -28'795 | -32.1 | |
| Autres charges ordinaires | -19'847 | -17'374 | -2'473 | 14.2 | |
| Autres résultats ordinaires | 447'037 | 428'538 | 18'499 | 4.3 | |
| Produit opérationnel | 15'766'404 | 15'523'851 | 242'553 | 1.6 | |
| Charges de personnel | -5'516'822 | -5'450'347 | -66'475 | 1.2 | 13 |
| Autres charges d'exploitation | -3'646'266 | -3'784'853 | 138'587 | -3.7 | 14 |
| Charges d'exploitation | -9'163'088 | -9'235'200 | 72'112 | -0.8 | |
| Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles | -920'127 | -1'121'062 | 200'934 | -17.9 | |
| Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes | 204'789 | -19'447 | 224'236 | n/a | |
| Résultat opérationnel | 5'887'978 | 5'148'142 | 739'835 | 14.4 | |
| Produits extraordinaires | - | 11'192 | -11'192 | -100.0 | 16 |
| Charges extraordinaires | -4'419'592 | -3'700'991 | -718'601 | 19.4 | 16 |
| Variations des réserves pour risques bancaires généraux | - | - | - | - | |
| Impôts | -508'386 | -518'343 | 9'957 | -1.9 | 15 |
| Bénéfice de l'exercice | 960'000 | 940'000 | 20'000 | 2.1 | |
| Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan | | | | | |
| Attribution à la réserve légale issue du bénéfice | 636'268 | 633'375 | 2'894 | 0.5 | |
| Rémunération du capital social de la coopérative | 323'732 | 306'625 | 17'106 | 5.6 | |
| Total du bénéfice distribué (bénéfice au bilan) | 960'000 | 940'000 | 20'000 | 2.1 | |

Etat des capitaux propres

2021

| | Capital social en CHF | Réserve légale issue du bénéfice* en CHF | Réserves pour risques bancaires généraux en CHF | Bénéfice en CHF | Total en CHF |
|---|-----------------------|--|---|-----------------|-------------------|
| Capitaux propres au début de la période de référence | 15'931'800 | 8'995'916 | - | 940'000 | 25'867'716 |
| Augmentation/réduction du capital | 946'200 | | | | 946'200 |
| Attribution à la réserve légale issue du bénéfice | | 633'375 | | -633'375 | - |
| Dotations/prélèvements affectant les réserves pour risques bancaires généraux | | | - | | - |
| Rémunération du capital social | | | | -306'625 | -306'625 |
| Bénéfice | | | | 960'000 | 960'000 |
| Capitaux propres à la fin de l'exercice de référence | 16'878'000 | 9'629'291 | - | 960'000 | 27'467'291 |

* La réserve légale issue du bénéfice n'est pas distribuable.

En plus des capitaux propres déclarés susmentionnés, les provisions contiennent sous la position «Autres provisions» (voir annexe 7) des réserves latentes libres à hauteur de 55'081'442 francs (exercice précédent 54'499'373 francs), dont 41'959'035 francs sont imposés (exercice précédent 39'523'242 francs).

Chiffres clés

au 31 décembre 2021

| | Exercice de référence en CHF | Exercice précédent en CHF | Variation en % |
|--|---------------------------------|------------------------------|-------------------|
| Chiffres clés du bilan | | | |
| Total du bilan | 1'314'746'038 | 1'216'445'343 | +8.1 |
| Prêts et crédits à la clientèle ¹ | 1'037'348'160 | 994'161'116 | +4.3 |
| dont créances hypothécaires | 1'022'775'306 | 976'489'650 | +4.7 |
| Dépôts de la clientèle | 1'060'797'388 | 969'347'279 | +9.4 |
| Dépôts de la clientèle en % des prêts et crédits à la clientèle | 102.3% | 97.5% | |
| Total des capitaux propres | 27'467'291 | 25'867'716 | +6.2 |
| Chiffres clés du compte de résultat | | | |
| Produit brut ² | 15'464'994 | 15'354'567 | +0.7 |
| dont résultat brut des opérations d'intérêts | 11'592'757 | 11'930'562 | -2.8 |
| Charges d'exploitation | 9'163'088 | 9'235'200 | -0.8 |
| Résultat opérationnel | 5'887'978 | 5'148'142 | +14.4 |
| Bénéfice de l'exercice | 960'000 | 940'000 | +2.1 |
| Cost Income Ratio ³ | 59.3% | 60.2% | |
| Opérations de crédit | | | |
| Corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises | 364'617 | 112'900 | +223.0 |
| en % des prêts et crédits | 0.04% | 0.01% | |
| Pertes sur opérations de crédit | 2'903 | 41'390 | -93.0 |
| en % des prêts et crédits | 0.00% | 0.00% | |
| Autres chiffres clés | | | |
| Effectif des sociétaires | 11'466 | 11'222 | +2.2 |
| Volume des dépôts | 223'914'966 | 184'512'900 | +21.4 |
| Effectif des collaborateurs | 45 | 44 | +2.3 |
| dont apprentis | 2 | 2 | - |
| Nombre de postes à plein temps | 37.9 | 37.2 | +1.9 |
| Nombre d'agences (siège inclus) | 5 | 5 | - |

¹ En plus des «Créances hypothécaires», les prêts et crédits à la clientèle comprennent les «Créances sur la clientèle» après déduction des corrections de valeur pour les risques de défaillance.

² Comprend les positions «Résultat brut des opérations d'intérêts», «Résultat des opérations de commissions et des prestations de services», «Résultat des opérations de négoce» et «Autres résultats ordinaires».

³ Cost Income Ratio (charges d'exploitation en % du produit brut).

Annexe aux comptes annuels

Dans les comptes annuels, la Banque Raiffeisen Morges Venoge présente les résultats de l'exercice écoulé. L'annexe aux comptes annuels détaille la manière dont nous avons obtenu ces résultats et présente les principes régissant nos activités.

Raison sociale, forme juridique et siège de la Banque

La Banque Raiffeisen Morges Venoge société coopérative est sise à Morges. Le rayon d'activité de la Banque Raiffeisen englobe les communes d'Aclens, Allaman, Aubonne, Bournens, Bremblens, Buchillon, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Chevilly, Cossonay, Daillens, Denens, Denges, Dizy, Echandens, Echichens (Colombier, Echichens et St-Saphorin), Eclépens, Ecublens, Etoy, Ferreyres, Gollion, La Sarraz, Lavigny, Lonay, Lully, Lussery-Villars, Lussy, Mex, Moiry, Morges, Orny, Penthalaz, Penthaz, Pommaples, Préverenges, Romanel s/Morges, St-Livres, St-Prex, St-Sulpice, Senarclens, Sullens, Tolochenaz, Villars-sous-Yens, Villars-Ste-Croix, Vufflens-la-Ville, Vullierens et Yens. Hormis le siège administratif de St-Sulpice, nos agences de Morges, Ecublens, Etoy et La Sarraz assurent un conseil personnalisé à la clientèle. Les distributeurs automatiques de Morges, Ecublens, La Sarraz, Etoy, Bussigny-Gare, Daillens, Echandens, Penthalaz-Coop, Lonay-Landi et Cossonay-Landi permettent à nos clients d'utiliser nos services à toute heure du jour et de la nuit. La compétence centrale de la Banque Raiffeisen Morges Venoge qui est aussi sa principale source de revenus, réside dans les opérations d'intérêts, à savoir la réception de fonds de la clientèle et l'octroi de crédits, principalement sous forme d'hypothèques.

Fin 2021, la Banque Raiffeisen employait 45 collaborateurs, dont 2 personnes en formation. Les effectifs corrigés des emplois à temps partiel correspondent à 37,9 postes à plein temps.

Affiliation au Groupe Raiffeisen

La Banque Raiffeisen est affiliée à Raiffeisen Suisse, qui tient lieu de centre de services et garantit l'ensemble des engagements du Groupe. Conformément aux statuts de Raiffeisen

Suisse, les Banques Raiffeisen sont tenues de souscrire une part sociale de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs de total du bilan. Les parts sociales qui n'ont pas encore été appelées par Raiffeisen Suisse sont inscrites hors bilan en tant qu'engagement à libérer. Les Banques Raiffeisen ont aussi l'obligation d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de leurs fonds propres, qui sont composés des capitaux propres déclarés et des réserves latentes. Au cas où elle quitterait le Groupe Raiffeisen, chaque Banque Raiffeisen s'engage à verser une indemnité de sortie de 1,5% du total du bilan.

Gouvernance d'entreprise

La Banque Raiffeisen se conforme pour l'essentiel aux directives de Corporate Governance, non contraignantes pour Raiffeisen, de la SIX Swiss Exchange, respectivement du Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance d'économiesuisse. Des informations détaillées à ce propos sont disponibles dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

En vertu de la circulaire 2017/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, le conseil d'administration doit être composé d'au moins un tiers de membres réunissant les critères d'indépendance stipulés aux chiffres 18 à 22. D'après ces critères, les membres du conseil d'administration ne sont notamment pas autorisés à exercer une autre fonction au sein de la Banque Raiffeisen et ne doivent entretenir aucune relation d'affaires avec cette dernière susceptible de provoquer un conflit d'intérêts. Tous les membres du conseil d'administration de la Banque Raiffeisen remplissent ces critères d'indépendance.

Gestion des risques

Principe de gestion des risques

Le contrôle des risques et leur gestion ciblée font partie des compétences clés de la Banque Raiffeisen. L'objectif de la gestion des risques est d'assurer la pérennité et le succès de la Banque Raiffeisen à long terme et de préserver sa bonne réputation.

La politique de risque constitue la base de la gestion des risques et se fonde sur les Statuts et le Règlement d'administration de la Banque Raiffeisen ainsi que sur les dispositions légales en la matière.

La politique de risque assure un développement stable et durable de la capacité de rendement de la Banque. La Banque Raiffeisen prend des risques en toute connaissance de cause. Ceux-ci sont ensuite gérés aussi bien au niveau des engagements individuels que du portefeuille global. La Banque Raiffeisen applique des principes éthiques stricts à l'ensemble de ses activités bancaires.

Evaluation des risques

Le conseil d'administration examine régulièrement les principaux risques, décrits ci-après et auxquels une Banque Raiffeisen est régulièrement confrontée. A cet effet, l'évaluation tient compte notamment des mesures destinées à réduire ces risques ainsi que des contrôles internes. Ce faisant, une attention toute particulière est portée à la surveillance et à l'évaluation permanente des risques, en conformité avec la propension aux risques validée chaque année par le conseil d'administration.

Respect des dispositions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités

En vertu de la décision de la FINMA, les Banques Raiffeisen sont libérées, sur une base individuelle, de l'obligation de respecter les dispositions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités. Les prescriptions légales applicables doivent néanmoins être respectées sur une base consolidée.

Les informations prudentielles sur une base consolidée conformément à la Circ.-FINMA 2016/1 sont disponibles sur www.raiffeisen.ch/morgesvenoge (Menu, Qui sommes-nous, Chiffres, Publications prudentielles (Pilier 3)).

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque de pertes auquel la Banque Raiffeisen s'expose lorsque les clients ne sont pas en mesure d'assumer les paiements convenus contractuellement. Les risques de crédit concernent principalement les clients privés et la clientèle entreprises.

La politique de crédit consignée par écrit constitue le fondement des activités de contrôle de la Banque Raiffeisen, dans le cadre de l'octroi de crédit. L'examen du crédit met avant

tout l'accent sur la solvabilité et la capacité de crédit des clients, ainsi que sur la valeur intrinsèque des garanties. Les crédits sont principalement octroyés contre des garanties.

L'évolution de la solvabilité, de la capacité de crédit et de la valeur des garanties est surveillée en permanence.

L'autorisation d'opérations de crédit est fondée sur les risques. La solvabilité du preneur de crédit, le montant du crédit et le type de garantie sont déterminants pour désigner l'organe compétent. Certaines opérations présentant un risque accru font l'objet d'une procédure d'autorisation spéciale. Pour les positions de crédit complexes, la Banque Raiffeisen peut compter sur l'aide des spécialistes de crédit de Raiffeisen Suisse.

Le risque de crédit est surveillé en permanence et fait régulièrement l'objet de rapports tant au niveau des positions individuelles qu'au niveau de l'ensemble du portefeuille. Cela consiste notamment à effectuer chaque trimestre des simulations de crise qui renseignent sur la robustesse du portefeuille même dans des conditions économiques extrêmement défavorables.

Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle que peut subir la Banque Raiffeisen en raison d'un changement des prix du marché. La Banque Raiffeisen n'engage aucune opération boursière spéculative, elle ne gère pas de portefeuille de négoce. Elle ne détient de positions propres en titres, devises, billets et métaux précieux que dans la mesure où celles-ci sont indispensables aux affaires courantes avec la clientèle.

Risque de fluctuation des taux

Les risques de fluctuation des taux proviennent majoritairement des opérations de la clientèle et résultent principalement d'échéances différentes du passif et de l'actif du bilan.

Les risques de fluctuation des taux sont limités par la Banque et font l'objet d'un suivi actif. La Banque Raiffeisen élabore des scénarios de valeur économique et effectue des analyses des revenus d'intérêts au titre de gestion des risques de fluctuation des taux. La direction de la Banque tient compte des résultats de ces analyses pour prendre ses décisions.

Liquidité

La Banque Raiffeisen effectue les transactions de refinancement et celles visant à garantir sa liquidité avec le département Treasury & Markets de Raiffeisen Suisse. Celui-ci assure l'accès au marché monétaire et des capitaux pour le Groupe Raiffeisen. La Banque Raiffeisen gère ses liquidités et son refinancement conformément aux prescriptions et limites internes de Raiffeisen Suisse.

Risques opérationnels

Sont désignés comme risques opérationnels les risques de perte liés à l'inadéquation ou à la défaillance de processus internes, aux personnes ou aux systèmes ou encore à des facteurs externes. Cette définition inclut aussi les risques juridiques, de compliance et liés à la sécurité de l'information (y compris les cyberrisques). En plus de l'aspect financier, la Banque tient également compte de l'impact des risques opérationnels sur sa réputation et veille au respect des prescriptions réglementaires.

A l'occasion d'un risk assessment annuel, les risques opérationnels sont identifiés et évalués par la Banque. La gestion de ces risques englobe la définition et la mise en œuvre de mesures adéquates. Dans sa démarche, la Banque Raiffeisen attache une importance capitale au système de contrôle interne. La Banque se charge de surveiller elle-même la mise en œuvre des mesures définies. Le conseil d'administration approuve le profil de risque, l'évaluation annuelle de l'adéquation et de l'efficacité du système de contrôle interne ainsi que les mesures définies à cet égard. La mise en œuvre des mesures sera définie par la Banque Raiffeisen.

Afin de prévenir les risques juridiques, la Banque Raiffeisen utilise des contrats-cadres standards. Cela lui permet d'éviter les pertes financières qui pourraient découler d'accords contractuels juridiquement inadéquats.

Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de corrections de valeur

Crédits couverts par des hypothèques

Les risques de défaillance sont contrôlés régulièrement sur la base des garanties (voir aussi le paragraphe «Evaluation des couvertures») et des probabilités de défaillance des positions de crédit. Outre la valeur de la garantie, la solvabilité du débiteur est aussi dûment contrôlée en surveillant les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements. La Banque Raiffeisen identifie ainsi les crédits hypothécaires comportant des risques accrus. Ces crédits sont ensuite examinés en détail par des spécialistes du crédit. Dans certains cas, le service Recovery de Raiffeisen Suisse est impliqué. Au besoin, une couverture supplémentaire est requise. A défaut de cette dernière, une correction de valeur est établie (cf. aussi «Calcul des corrections de valeur et provisions»).

Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des titres fournis en garantie sont surveillés quotidiennement. Si la valeur de nantissement tombe au-dessous du montant des engagements, une réduction des avances est requise ou des garanties supplémentaires sont demandées. Si l'insuffisance de couverture s'accroît ou en cas de conditions de marché extraordinaires, les garanties sont réalisées afin de liquider le crédit.

Crédits sans couverture

Les crédits sans couverture sont en général des crédits d'exploitation octroyés à des clients entreprises, des financements à des collectivités de droit public ou des découverts en compte de clients privés représentant au maximum un mois de salaire. Pour la clientèle entreprises, le volume des crédits octroyés sans couverture est déterminé par des prescriptions et des limites correspondantes.

S'agissant des crédits d'exploitation commerciaux en blanc, il est demandé chaque année au client, si nécessaire avec une cadence accélérée, des informations permettant de juger l'évolution financière de l'entreprise. Les comptes annuels et les boucllements intermédiaires sont demandés. Ces données sont évaluées et les éventuels risques sont identifiés. En présence de risques accrus, la Banque procède à une évaluation détaillée et définit avec le client les mesures nécessaires. Si, durant cette phase, la position de crédit s'avère menacée, une correction de valeur adéquate est constituée.

Calcul des corrections de valeur et provisions

Un besoin de corrections de valeur et/ou de provision est identifié selon les procédures décrites aux paragraphes «Crédits couverts par des hypothèques», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Les positions à risque sont réévaluées chaque trimestre et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

Quant aux risques latents d'un portefeuille, les corrections de valeur et les provisions pour les risques de défaillance latents sont intégrées selon une approche basée sur le risque qui tient compte des risques du portefeuille. L'approche choisie pour constituer des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance latents est fondée méthodiquement sur les informations sur les risques internes au Groupe disponibles (par exemple le rating client, le taux de défaillance historique). Une estimation la plus pertinente possible de la survenance des risques latents doit être réalisée sur cette base.

Evaluation des couvertures

Crédits couverts par des hypothèques

Pour ce type de crédit, chaque octroi repose sur une évaluation récente des garanties. Les évaluations dépendent du type et de l'utilisation des objets. En effet, la Banque Raiffeisen peut avoir recours, à côté de la valeur réelle, au modèle d'évaluation hédoniste pour effectuer des estimations de maisons individuelles, de maisons pour deux familles ou trois familles, d'appartements en propriété ainsi que d'appartements et de maisons de vacances. Sur la base des caractéristiques détaillées de l'immeuble concerné, le modèle d'estimation hédoniste compare son prix à celui de transactions immobilières similaires. La Banque Raiffeisen s'appuie sur les prix de l'immobilier de la région spécifique, fournis

par un prestataire externe. La Banque Raiffeisen actualise périodiquement ou quand les circonstances l'exigent, la valeur de l'immeuble sur la base de ces évaluations.

Les immeubles locatifs, les objets à usage mixte, les immeubles commerciaux / industriels et les objets spéciaux sont évalués selon la méthode de la valeur de rendement, qui se base sur les revenus locatifs durables. Ce modèle prend également en compte les données du marché, les données relatives au site et les taux de vacance. Le revenu locatif est contrôlé périodiquement et quand les circonstances l'exigent, en cas de signes indiquant des variations notables du revenu locatif ou du taux de vacance. La Banque Raiffeisen actualise l'évaluation périodiquement ou quand les circonstances l'exigent.

Par ailleurs, à partir d'une certaine valeur ou pour les immeubles présentant des caractéristiques de risque particulières, il est fait appel à des experts immobiliers internes de Raiffeisen Suisse ou à des experts immobiliers externes accrédités. Pour les créances compromises, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

Pour l'octroi de crédit, la Banque se base sur la valeur la plus basse entre l'évaluation interne ou externe et le prix d'achat ou le coût d'investissement (si ces derniers ne datent pas de plus de 24 mois).

Crédits couverts par des titres

Pour la garantie des crédits lombard et des autres crédits couverts par des titres, les sûretés acceptées sont des instruments financiers transférables (comme les obligations et actions) présentant une bonne liquidité et négociés activement. La Banque accepte également des produits structurés négociables pour lesquels des cotations sont fournies par un market maker.

La Banque applique des décotes sur les valeurs du marché pour couvrir le risque de fluctuation de cours et calculer la valeur d'avance. Pour les produits structurés et les produits présentant une durée résiduelle assez longue, la période de liquidation peut être beaucoup plus longue, et c'est pourquoi les décotes sont plus élevées que pour les actifs liquides. Pour les polices d'assurance vie ou les garanties, les décotes sont fixées sur la base du produit.

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting

Les opérations portant sur des instruments financiers dérivés ne sont effectuées qu'en tant que commissionnaire et pour satisfaire à des demandes de la clientèle. Les opérations sur les instruments financiers dérivés sont soumises à une obligation d'annonce auprès de Raiffeisen Suisse.

Les risques de fluctuation des taux sont couverts au moyen de placements ou de crédits à taux fixe et variable auprès de Raiffeisen Suisse. La Banque n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

Principes d'établissement et de présentation des comptes

Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'établissement du bilan s'effectuent conformément aux dispositions du Code suisse des obligations, de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance afférente, à l'ordonnance sur les comptes de la FINMA (OEPC-FINMA) ainsi qu'à la Circ.-FINMA 2020/1 comptabilité banques de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les positions portées au bilan sont évaluées individuellement. Conformément aux prescriptions précitées, les comptes annuels sont établis avec une présentation fiable. A la différence d'un bouclément établi selon le principe de la présentation fidèle (true and fair view), le bouclément individuel peut contenir des réserves latentes.

Allégements en cas d'établissement de comptes consolidés

Le Groupe Raiffeisen établit des comptes consolidés complets. La Banque Raiffeisen profite donc en tant que composante du Groupe Raiffeisen de divers allégements (rabais de consolidation). Dans le bouclément individuel, elle n'est pas tenue de publier de tableau de financement, ni un certain nombre d'annexes.

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date d'établissement du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation définis. L'enregistrement des opérations au comptant conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

La couverture des risques de fluctuation des taux se fait au moyen de prêts/emprunts à taux fixe et variable auprès de Raiffeisen Suisse. Les postes du bilan et le résultat de ces transactions de couverture sont indiqués en valeur nette sur la base d'un accord de netting.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les positions en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date d'établissement du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de la réévaluation sont enregistrés dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce». Les transactions en monnaie étrangère effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Cours de conversion des monnaies étrangères

| | 31.12.2021 | 31.12.2020 |
|-----|------------|------------|
| EUR | 1.0370 | 1.0816 |
| USD | 0.9116 | 0.8842 |

Liquidités, fonds passifs, composantes d'intérêts

Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Les engagements sous forme de comptes métaux précieux sont évalués à la juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en terme de prix.

Les agios ou disagios sur emprunts auprès de la centrale de lettres de gage sont délimités sur la durée.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeurs

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs sous forme de comptes métaux précieux sont évalués à la juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en terme de prix. Les produits des intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties. Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances compromises sur la base d'analyses régulières des engagements de crédit. A ce titre, la solvabilité du débiteur ainsi que la valeur de liquidation des couvertures sont prises en compte. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte est intégralement provisionnée.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir, dans le cadre d'une stratégie de continuation, une limite de crédit disponible. Pour les limites de crédit non utilisées, des provisions pour opérations hors bilan sont au besoin constituées. Pour les crédits en compte courant dont l'utilisation est en principe soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la couverture initiale et ultérieure des risques se fait globalement (c'est-à-dire corrections de valeur pour l'utilisation effective et provisions pour la limite de crédit non utilisée) via la position «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le compte de résultat est opéré entre les corrections de valeur et les provisions. La dissolution de corrections de valeur ou provisions devenues disponibles se fait également via la position «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés dans le compte de résultat mais directement inscrits dans les corrections de valeur liées au risque de défaillance. La sortie du bilan d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation. Les créances ne sont plus considérées comme compromises (annulation de la correction de valeur) lorsque les arriérés (capitaux et intérêts en souffrance) sont payés dans les délais prévus par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Pour les risques latents d'un portefeuille, les corrections de valeur pour les risques de défaillance latents sont intégrées en utilisant une approche basée sur le risque qui tient compte des risques du portefeuille.

Corrections de valeur individuelles sur positions de crédit compromises

Les corrections de valeur individuelles sur positions de crédit compromises sont calculées pour chaque position selon le principe de précaution et déduites de la créance concernée.

Pour établir le bilan, il convient de distinguer les corrections de valeur individuelles sur créances sur la clientèle et les corrections de valeur individuelles sur créances hypothécaires.

Si les limites du compte courant ne sont pas utilisées, une éventuelle prévoyance des risques (à savoir des corrections de valeur individuelle pour une utilisation effective et des provisions pour la limite de crédit non utilisée) est constituée par le biais du compte de corrections de valeur individuelles dans son ensemble.

Au besoin, des provisions pour opérations hors bilan doivent être constituées pour les autres limites de crédit non utilisées.

Corrections de valeur et provisions pour risques de défaillance latents

Les corrections de valeur pour les risques de défaillance latents sur les positions non compromises sont constituées pour les positions du bilan suivantes:

- Créances sur les banques
- Créances sur la clientèle
- Créances hypothécaires

Les provisions pour risques de défaillance latents sont constituées sur les positions hors bilan suivantes:

- Engagements conditionnels
- Engagements irrévocables

Les corrections de valeur et les provisions pour risques de défaillance latents sont automatiquement comptabilisées dans l'application bancaire. Un nouveau calcul et une comptabilisation entièrement automatisés de toute constitution / dissolution qui en résulte sont effectués dans l'application bancaire sur une base mensuelle.

Pour les positions faisant l'objet de corrections de valeur individuelles, celles-ci sont considérées comme la meilleure estimation du risque de défaillance. Par conséquent, une éventuelle correction de valeur pour les risques de défaillance latents d'une position avec une correction de valeur individuelle est automatiquement annulée par l'application bancaire.

Opérations de négoce

Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce».

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les opérations sur instruments financiers dérivés ne sont effectuées qu'en tant que commissionnaire pour satisfaire aux demandes des clients. Pour les opérations sur contrats négociés en bourse, les valeurs de remplacement ne sont portées au bilan que dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des dépôts de marge.

Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse sont toujours mentionnées. Quant à la couverture des risques de fluctuation des taux, veuillez vous reporter aux explications sous «Saisie des opérations».

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les immeubles repris des opérations de crédit et destinés à la revente. L'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Par valeur la plus basse, on entend la moins élevée entre valeur d'acquisition et celle de liquidation.

Participations

Sous les participations figurent les parts dans Raiffeisen Suisse, les participations dans des institutions régionales et locales nécessaires pour des raisons économiques et commerciales ainsi que les actions de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA. Les parts dans Raiffeisen Suisse sont inscrites au bilan au maximum à leur valeur nominale. L'évaluation des autres participations se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. La valeur intrinsèque est contrôlée à chaque date d'établissement du bilan. Les participations peuvent comporter des réserves latentes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition majorée des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, de la manière suivante:

| | |
|---|--|
| Immeubles | 66 ans |
| Transformations et aménagements dans des locaux loués | Durée totale de location, maximum 15 ans |
| Logiciel bancaire central | 10 ans |
| Autres logiciels et matériel informatique | 3 ans |
| Mobilier et installations | 8 ans |
| Autres immobilisations corporelles | 5 ans |

Les investissements mineurs sont affectés directement aux charges d'exploitation. Les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comporter des réserves latentes.

L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction débute à la date à partir de laquelle ils sont utilisés. Les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles est vérifiée à chaque date d'établissement du bilan, lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de valeur. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles». Si le contrôle de la valeur d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie sur la durée d'utilisation nouvellement définie.

Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date d'établissement du bilan, qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, nous vous renvoyons aux explications sous «Créances sur les banques, et sur la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur». Les autres provisions peuvent comporter des réserves latentes.

Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux, à titre de précaution pour la couverture des risques latents inhérents à l'activité bancaire, et conformément aux dispositions régissant l'établissement des comptes.

Engagements conditionnels, promesses irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à la valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles. Pour les engagements conditionnels et les engagements irrévocables, les provisions pour risques de défaillance latents sont comptabilisées selon une approche basée sur les risques qui tient compte des risques du portefeuille.

Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice de référence. Les impôts latents ne sont pas enregistrés.

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Par rapport à l'année précédente, des corrections de valeurs et des provisions pour risques de défaillance latents ont désormais été pris en compte en raison des règles comptables modifiées par la circulaire FINMA 2020/1, en application des dispositions transitoires d'un an. Le besoin de ces nouvelles corrections de valeurs et provisions pour risques de défaillance latents a été intégralement alimenté au 1er janvier 2021 par un transfert des provisions sans incidence sur le résultat. Le montant exact du transfert est indiqué dans la note de bas de page de l'annexe 7 «Corrections de valeur et provisions et réserves pour risques bancaires généraux», page 23 du rapport de gestion.

Evénements survenus après la date d'établissement du bilan

Aucun événement majeur à mentionner au bilan et/ou dans l'annexe au 31 décembre 2021 n'est survenu jusqu'à la date d'établissement du présent rapport de gestion.

Informations sur le bilan

1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

1.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan

| | Garantie hypothécaire, en CHF | Autres garanties en CHF | Sans garantie en CHF | Total en CHF |
|--|-------------------------------|-------------------------|----------------------|----------------------|
| Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) | | | | |
| Créances sur la clientèle | 269'280 | 12'710'030 | 1'871'821 | 14'851'131 |
| dont collectivités de droit public | – | – | 220'015 | 220'015 |
| Créances hypothécaires | | | | |
| Immeubles d'habitation | 970'070'773 | – | 117'908 | 970'188'682 |
| Locaux professionnels et commerciaux | 23'567'413 | – | – | 23'567'413 |
| Artisanat et industrie | 12'703'083 | – | – | 12'703'083 |
| Autres | 19'302'342 | – | – | 19'302'342 |
| Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) | | | | |
| Exercice de référence | 1'025'912'890 | 12'710'030 | 1'989'729 | 1'040'612'650 |
| Exercice précédent | 976'729'111 | 15'697'807 | 1'847'099 | 994'274'016 |
| Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) | | | | |
| Exercice de référence | 1'023'040'376 | 12'697'247 | 1'610'537 | 1'037'348'160 |
| Exercice précédent | 976'729'111 | 15'697'807 | 1'734'199 | 994'161'116 |
| Hors bilan | | | | |
| Engagements conditionnels | 110'000 | 579'567 | 150'529 | 840'096 |
| Engagements irrévocables | 55'251'195 | 3'750 | 6'522'000 | 61'776'945 |
| Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.* | | | 88'271'793 | 88'271'793 |
| Total hors bilan | | | | |
| Exercice de référence | 55'361'195 | 583'317 | 94'944'322 | 150'888'834 |
| Exercice précédent | 55'561'453 | 846'108 | 96'364'603 | 152'772'164 |

* Dont engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires envers Raiffeisen Suisse d'un montant de 87'570'113 francs (voir également les explications en page 12).

1.2 Créances compromises

| | Montant brut dû en CHF | Valeur estimée de réalisation des sûretés en CHF | Montant net dû en CHF | Corrections de valeur en CHF |
|------------------------------|------------------------|--|-----------------------|------------------------------|
| Exercice de référence | 1'343'267 | 980'100 | 363'167 | 364'617 |
| Exercice précédent | 223'945 | 110'100 | 113'845 | 112'900 |

La hausse des créances compromises est principalement liée à l'identification d'une nouvelle position à risque qui a été dûment provisionnée.

2 Répartition des opérations de négoce et des immobilisations financières

| | Exercice de référence en CHF | Exercice précédent en CHF |
|--|---------------------------------|------------------------------|
| Répartition des opérations de négoce (actifs) | | |
| Titres de créance | – | – |
| Métaux précieux | – | – |
| Total des opérations de négoce | – | – |

| | Valeur comptable Exercice de référence en CHF | Valeur comptable Exercice précédent en CHF | Juste valeur Exercice de référence en CHF | Juste valeur Exercice précédent en CHF |
|--|---|--|---|--|
| Répartition des immobilisations financières | | | | |
| Titres de créance | – | – | – | – |
| Titres de participation | – | – | – | – |
| Immeubles | – | – | – | – |
| Total des immobilisations financières | – | – | – | – |

3 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

| | Instruments de négoce: Valeurs de remplacement positives en CHF | Valeurs de remplacement négatives en CHF | Volume des contrats en CHF | Instr. de couverture: Valeurs de remplacement positives en CHF | Valeurs de remplacement négatives en CHF | Volume des contrats en CHF |
|--|---|---|----------------------------------|--|---|----------------------------------|
| Instruments de taux | | | | | | |
| Contrats à terme | – | – | – | – | – | – |
| Options (OTC) | – | – | – | – | – | – |
| Devises | | | | | | |
| Contrats à terme | – | – | – | – | – | – |
| Options (OTC) | – | – | – | – | – | – |
| Métaux précieux | | | | | | |
| Contrats à terme | – | – | – | – | – | – |
| Options (OTC) | – | – | – | – | – | – |
| Titres de participation et autres | | | | | | |
| Contrats à terme | – | – | – | – | – | – |
| Options (OTC) | – | – | – | – | – | – |
| Total | | | | | | |
| Exercice de référence | – | – | – | – | – | – |
| Exercice précédent | – | – | – | – | – | – |

Les valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés sont déterminées selon un modèle d'évaluation. Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

La Banque négocie des instruments financiers dérivés uniquement sur ordre de clients et par l'intermédiaire de Raiffeisen Suisse. Elle ne prend pas de positions sous forme d'instruments de négoce.

Répartition selon les contreparties

| | Instances centrales de clearing en CHF | Banques et négociants en valeurs mobilières en CHF | Autres clients en CHF |
|-----------------------------------|--|--|--------------------------|
| Valeurs de remplacement positives | – | – | – |

4 Autres actifs et passifs

| | Exercice de référence en CHF | Exercice précédent en CHF |
|---|---------------------------------|------------------------------|
| Autres actifs | | |
| Impôts indirects | 44'391 | 34'742 |
| Total des autres actifs | 44'391 | 34'742 |
| Autres passifs | | |
| Coupons et titres de créance échus mais non encaissés | 5'399 | 4'506 |
| Taxes et impôts indirects dus | 52'320 | 75'907 |
| Autres comptes d'ordre | 82'306 | 6'577 |
| Autres engagements | 11'324 | 10'210 |
| Total des autres passifs | 151'350 | 97'200 |

5 Indications des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

| | Exercice de référence Valeur comptable en CHF | Engagement effectif en CHF | Exercice précédent Valeur comptable en CHF | Engagement effectif en CHF |
|------------------------------------|--|----------------------------------|---|----------------------------------|
| Actifs nantis / cédés ¹ | 153'347'741 | 112'480'000 | 140'632'303 | 106'030'000 |
| Actifs sous réserve de propriété | – | – | – | – |

¹ Prêts et crédits à la clientèle mis en gage ou cédés

6 Institutions de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque Raiffeisen Morges Venoge sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les réserves de cotisations d'employeur des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

6.1 Engagements envers les institutions de prévoyance

| | Exercice de référence en CHF | Exercice précédent en CHF |
|--|---------------------------------|------------------------------|
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle | 1'169'165 | 1'048'955 |
| Autres engagements | – | – |
| Total des engagements envers les institutions de prévoyance | 1'169'165 | 1'048'955 |

6.2 Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon la Swiss GAAP RPC 26) de l'institution de prévoyance du Groupe Raiffeisen, le degré de couverture est le suivant:

| | au 31.12.2020 en % | au 31.12.2019 en % |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative | 117.8 | 116.4 |

Le montant de la réserve de fluctuation de valeur constituée par Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative était, au 31 décembre 2020, légèrement supérieur au montant réglementaire fixé à 115%. L'Assemblée des délégués de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative décide d'affecter des éventuels fonds libres. Pour ce faire, elle applique en règle générale les «Principes d'affectation des fonds libres (participation aux excédents)» qu'elle a promulgués. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse part du principe qu'il ne résulte, pour l'heure, aucun avantage économique pour l'employeur malgré l'existence de fonds libres, qui doivent être utilisés au profit des assurés.

Le degré de couverture au 31.12.2021 sera consultable dès avril 2022 dans le rapport de gestion 2021 du Groupe Raiffeisen sous raiffeisen.ch/rapportdegestion.

Pour les employeurs affiliés, il n'en résulte ni bénéfice ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan ou le compte de résultat.

La charge de prévoyance est indiquée dans l'annexe 13 «Charges de personnel» sous la position «Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel».

6.3 Réserve de cotisations de l'employeur

| | Exercice de référence en CHF | Exercice précédent en CHF |
|--|---------------------------------|------------------------------|
| Réserve de cotisations de l'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur | | |
| Situation au 1er janvier | 1'048'955 | 948'632 |
| + Versements ¹ | 120'000 | 120'000 |
| - Prélèvements ¹ | – | -20'150 |
| + Rémunération ² | 210 | 473 |
| Situation au 31 décembre | 1'169'165 | 1'048'955 |

¹ Ont une incidence sur les cotisations auprès des institutions de prévoyance du personnel (voir annexe 13 «Charges de personnel»).

² La rémunération de la réserve de cotisations de l'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

La réserve de cotisations de l'employeur est évaluée à la valeur nominale, selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elle n'est pas activée.

La réserve de cotisations de l'employeur ne fait pas l'objet de renoncations d'utilisation (conditionnelles ou inconditionnelles), ni de corrections de valeur.

7 Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

| | Situation au début de l'exercice de référence en CHF | Utilisations conformes au but en CHF | Changements d'affectation (transfert comptable) en CHF | Différences de change en CHF | Recouvrements, intérêts en souffrance en CHF | Constitutions au débit du compte de résultat en CHF | Dissolutions au crédit du compte de résultat en CHF | Situation à la fin de l'exercice de référence en CHF |
|---|--|--------------------------------------|--|------------------------------|--|---|---|--|
| Provisions pour risques de défaillance | 110'000 | – | 423'113 | – | – | 111'450 | -321'731 | 322'831 |
| dont provisions pour risques de défaillance latents | – | – | 423'113 | – | – | – | -321'731 | 101'381 |
| Provisions pour autres risques d'exploitation | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Autres provisions* | 54'499'373 | – | -3'837'523 | – | – | 4'419'592 | – | 55'081'442 |
| Total des provisions | 54'609'373 | – | -3'414'411 | – | – | 4'531'042 | -321'731 | 55'404'273 |
| Réserves pour risques bancaires généraux | – | – | – | – | – | – | – | – |
| dont imposées | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Corrections de valeur pour risques de défaillance | 112'900 | – | 3'414'411 | 12 | 41'715 | 725'800 | -1'030'113 | 3'264'725 |
| dont corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises | 112'900 | – | – | – | 41'715 | 725'800 | -515'798 | 364'617 |
| dont corrections de valeur pour risques de défaillance latents | – | – | 3'414'411 | 12 | – | – | -514'315 | 2'900'108 |

* Dans le cadre des modifications des prescriptions comptables, une nouvelle approche en matière de prévoyance des risques a été introduite avec effet au 1er janvier 2021. La première alimentation des « corrections de valeur et provisions pour les risques de défaillance latents » a été effectuée au moyen d'un transfert sans incidence sur le résultat à partir des « autres provisions » à hauteur de 3'837'523 francs.

8 Capital social

| | Nombre de sociétaires | Nominal par part sociale | Montant en CHF |
|--|--------------------------|-----------------------------|-------------------|
| Capital social au début de l'exercice de référence | | | |
| Capital social* | 11'222 | 200 | 2'244'400 |
| Capital social (parts sociales supplémentaires) | | | 13'687'400 |
| Total du capital social au début de l'exercice de référence | 13'687'400 | | 15'931'800 |
| + Versements des nouveaux sociétaires | 631 | 200 | 126'200 |
| - Remboursements aux sociétaires sortants | -387 | 200 | -77'400 |
| + Emission de parts sociales supplémentaires | | | 1'358'600 |
| - Remboursements de parts sociales supplémentaires | | | -461'200 |
| Capital social à la fin de l'exercice de référence | | | |
| Capital social* | 11'466 | 200 | 2'293'200 |
| Capital social (parts sociales supplémentaires) | | | 14'584'800 |
| Total du capital social à la fin de l'exercice de référence | 11'466 | | 16'878'000 |

* Afin d'éviter un double décompte, le nombre de sociétaires apparaît uniquement sous la position «Capital social».

Le capital social intégralement libéré de 16'878'000 francs est réparti en 84'390 parts sociales (exercice précédent: 15'931'800 francs répartis en 79'659 parts sociales).

Le capital donnant droit à des intérêts s'élève à 16'878'000 francs (exercice précédent: 15'931'800 francs).

9 Personnes proches

| | Créances Exercice de référence en CHF | Créances Exercice précédent en CHF | Engagements Exercice de référence en CHF | Engagements Exercice précédent en CHF |
|---------------------------------|---|--|--|---|
| Sociétés du Groupe | 246'882'180 | 197'690'817 | 49'350'895 | 51'289'761 |
| Affaires concernant les organes | 5'108'566 | 4'805'232 | 1'703'949 | 1'814'319 |
| Autres personnes proches | - | - | - | - |

Les conditions appliquées aux opérations au bilan et hors bilan avec des personnes proches sont les mêmes que celles en vigueur pour le reste de la clientèle avec les exceptions suivantes :

La direction de la Banque bénéficie, tout comme le reste du personnel, de conditions préférentielles en usage dans la branche.

La banque Raiffeisen a des engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires envers Raiffeisen Suisse selon les statuts en vigueur de Raiffeisen Suisse (voir note dans l'annexe 1.1 et explications en page 12). Il n'existe pas d'autres opérations hors bilan importante avec des personnes proches. Des dispositions particulières sont appliquées au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer à tout moment l'indépendance personnelle.

Informations sur les opérations hors bilan et sur le compte de résultat

10 Opérations fiduciaires

Il n'existe aucun placement fiduciaire auprès de banques tierces, ni pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

11 Résultat des opérations de négoce

| | Exercice de référence en CHF | Exercice précédent en CHF |
|---|---------------------------------|------------------------------|
| Négoce des devises et des billets | 841'964 | 692'104 |
| Négoce des métaux précieux | 9'229 | 12'454 |
| Total du résultat des opérations de négoce | 851'193 | 704'558 |

12 Intérêts négatifs

| | Exercice de référence en CHF | Exercice précédent en CHF |
|---|---------------------------------|------------------------------|
| Intérêts négatifs résultant d'opérations actives (Réduction du produit des intérêts et des escomptes) | 1'632'580 | 1'399'694 |
| Intérêts négatifs résultant d'opérations passives (Réduction des charges d'intérêts) | 287'935 | 133'658 |

Les intérêts négatifs de l'exercice de référence et de l'exercice précédent concernent principalement des transactions avec Raiffeisen Suisse.

13 Charges de personnel

| | Exercice de référence en CHF | Exercice précédent en CHF |
|---|---------------------------------|------------------------------|
| Appointements des organes de la Banque et du personnel | 4'397'642 | 4'393'194 |
| AVS, AI, AC et autres prestations sociales | 486'292 | 467'313 |
| Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel | 561'991 | 489'571 |
| Autres charges de personnel | 70'898 | 100'269 |
| Total des charges de personnel | 5'516'822 | 5'450'347 |

14 Charges d'exploitation

| | Exercice de référence en CHF | Exercice précédent en CHF |
|---|---------------------------------|------------------------------|
| Frais de locaux | 659'675 | 637'661 |
| Charges relatives à la technique d'information et de communication | 1'163'009 | 1'124'374 |
| Charges pour véhicules, machines, mobilier et autres aménagements ainsi que pour leasing opérationnel | 116'486 | 160'096 |
| Honoraires de la société d'audit | 33'420 | 74'529 |
| dont audit des comptes annuels et audit prudentiel* | 33'420 | 74'529 |
| dont pour autres prestations | – | – |
| Autres charges d'exploitation | 1'673'676 | 1'788'193 |
| Total des charges d'exploitation | 3'646'266 | 3'784'853 |

* Cette rubrique comprend 22'043 francs d'honoraires de la Révision interne de Raiffeisen Suisse. Ces prestations ont été fournies par la Révision interne de Raiffeisen Suisse qui intervient pour le compte de la société d'audit (exercice précédent: 50'117 francs).

15 Impôts courants

| | Exercice de référence en CHF | Exercice précédent en CHF |
|--|---------------------------------|------------------------------|
| Impôts courants* | 508'386 | 518'343 |
| Taux d'imposition moyen pondéré sur la base du résultat opérationnel | 8.63% | 10.07% |

* Les impôts latents ne sont calculés et présentés qu'au niveau du Groupe Raiffeisen.

Il n'existe aucun report de perte de nature fiscale ayant un impact sur les impôts sur les revenus.

16 Commentaires sur des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires, ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées

Les charges extraordinaires de 4'419'592 francs (exercice précédent 3'700'991 francs) correspondent à la constitution de réserves latentes libres dans la position «Provisions».

Conseil d'administration

Président, Marc Etienne Favre · Vice-président, Christophe Oppliger · Secrétaire, Marie Thérèse Ivorra Grosse · Vincent Bourgeois · Sergio del Sordo

Direction

Président de la direction, Guy Thonney · Vice-président de la direction, Fabien Roettig · Membre de la direction, Vincent Schaltegger

Organe de révision

Ernst & Young SA

Banque Raiffeisen Morges Venoge société coopérative

Rue du Centre 172
1025 St-Sulpice VD
Téléphone 021 805 85 85
morgesvenoge@raiffeisen.ch
www.raiffeisen.ch/morgesvenoge

Chemin Neuf 4
1163 Etoy

Rue du Chêne 1
1315 La Sarraz

Place de la Gare 1
1110 Morges 1

Avenue du Tir-Fédéral 88
1024 Ecublens VD

Vous trouverez
de plus amples
informations sur
raiffeisen.ch

Nous ouvrons la voie

